



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 14 août 2017 à 19h00

- Prend acte des oppositions relatives au dossier de construction du manège, la synthèse CAMAC est attendue pour y répondre ;
- Décide de fixer les dates des séances ordinaires pour l'année 2017-2018, d'entente avec le président du conseil, à savoir :

Mardi 3 octobre 2017

Jeudi 14 décembre 2017

Mercredi 7 mars 2018

Mardi 26 juin 2018

- Décide d'accepter l'autorisation de fouille Swisscom sur le domaine public, parcelle 1012, la Vy du Vaud ;
- Prend acte du dossier DGMR pour la mise à l'enquête, carrefour Battoir-Sétif-Ancienne Scierie, légalisation de la signalisation routière ;
- Prend acte de l'approbation du règlement communal concernant le subventionnement des études musicales ainsi que son barème, ceci en date du 2 août 2017, par la cheffe du département.

Séance levée à 20h.15